

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 31 mai 2021
N° CD-2021-5-8-4

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Service formation

Service consulté

RÈGLEMENTS DE LA FORMATION ET DE LA FORMATION INTERNE

Résumé : Les règlements de la formation et de la formation interne ont pour ambition d'accompagner les agents de la CeA dans le développement de leurs compétences afin d'assurer un service public renouvelé au plus proche des alsaciens en favorisant l'accès aux formations et en développant des formations ajustées au contexte de travail.

Quelques mois seulement après la création de la Collectivité européenne d'Alsace, dans un souci d'harmonisation et d'équité de traitement entre les agents, il est proposé d'adopter un règlement de la formation applicable à l'ensemble des agents de cette nouvelle collectivité, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou assistants familiaux.

Ce règlement de la formation, fruit du travail de convergence débuté en 2020 a pour ambition d'accompagner encore davantage l'ensemble des agents dans le développement de leurs compétences afin d'assurer un service public renouvelé au plus proche des alsaciens en favorisant l'accès aux formations. Il a pour vocation de remettre l'humain au cœur de l'administration en accompagnant chaque agent qui le souhaite dans la construction et la mise en œuvre de son projet d'évolution professionnelle.

En complément du règlement de la formation, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité donner un nouveau souffle au déploiement de la formation interne en consolidant le rôle des formateurs internes occasionnels de cette nouvelle collectivité, en renforçant l'accompagnement de ces derniers, en professionnalisant leurs missions et en valorisant leur engagement au travers d'un règlement de la formation interne qui précise les engagements de chacune des parties.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'adopter les règlements de la formation et de la formation interne des agents de la CeA, joints en annexe 1 et 2 au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a curved line that loops back to the start of the 'F'.

Frédéric BIERRY